

Élections européennes 2019 : quelle Europe sociale voulons-nous ?

La parole est donnée
aux partenaires sociaux

MAI 2019

Sommaire.

- 05** ÉDITO
Patrick BÉZIER, Président de Réalités du dialogue social
- 06** UNE EUROPE POUR TOUS
Carole GRANDJEAN, Députée de Meurthe-et-Moselle
- 08** REVENIR À UN VÉRITABLE PROJET EUROPÉEN
Pierre GATTAZ, Président de BusinessEurope
- 10** ENTRETIENS AVEC LES PARTENAIRES SOCIAUX
Quels sont les enjeux sociaux prioritaires à relever au niveau européen ?
- 16** Comment assurer la construction d'une Europe sociale
dans un contexte de montée en puissance des nationalismes ?
- 22** Quels échanges avec les formations politiques
en vue des élections européennes ?
- 26** RENFORCER LE DIALOGUE SOCIAL
POUR UNE EUROPE PLUS JUSTE
Luca VISENTINI, Secrétaire général
de la Confédération européenne des syndicats
- 28** ENTRETIENS AVEC LES PARTENAIRES SOCIAUX
Quelle vision du dialogue social européen ?
De quelle façon y contribuer ?
- 34** DIALOGUE SOCIAL EUROPÉEN :
DE QUOI PARLE-T-ON ?
- 37** REMERCIEMENTS

Édito.

PATRICK BÉZIER

Président
de Réalités du dialogue social



Redonner à l'Europe sociale toute sa voix

L'avenir de l'Europe est entre nos mains. Au mois de mai, les citoyens européens sont invités à se prononcer pour élire leurs représentants. En cette période électorale, Réalités du dialogue social veut réaffirmer sa démarche de promotion d'une culture du dialogue social, tant au niveau national qu'à l'échelon européen, en nourrissant la réflexion de chacun. Je tiens à remercier tous les acteurs qui ont contribué à cet ouvrage et à souligner leur engagement qui va au-delà du simple tracé de contour de l'Europe sociale. Il nous appartient de dessiner l'Europe que nous voulons.

Entre les enjeux économiques, fiscaux, sécuritaires, migratoires ou encore environnementaux, la palette ne manque pas de couleurs. Pourtant esquissée au commencement de la construction européenne, la dimension sociale de l'Europe peine à s'affirmer. Si la proclamation du socle européen des droits sociaux, lors du sommet de Göteborg en novembre 2017, affiche une volonté politique de la Commission européenne de se saisir de cette question, reste à appréhender sa déclinaison concrète.

En France, le rapport parlementaire sur le socle européen des droits sociaux de Carole Grandjean, députée LREM, émet des propositions en faveur d'une « nouvelle impulsion pour l'Europe sociale ». Ambitieux, il préconise de renouer avec une convergence sociale européenne par l'introduction de droits minimums en termes de salaire et d'assurance chômage et d'assurer la portabilité des droits sociaux fondamentaux. Il propose également de s'intéresser aux nouvelles formes de travail, cherche à assurer l'égalité entre les femmes et les hommes, ambitionne de favoriser l'engagement des jeunes européens et formule des

attentes vis-à-vis de l'Autorité européenne du travail. Enfin, il ébauche un « Maastricht social », qui permettrait de rendre les objectifs sociaux contraignants.

Pour assurer au social une place centrale dans la construction européenne, les partenaires sociaux ont un rôle à jouer. Croquis de l'Europe sociale, le programme de travail autonome de la CES, de Business-Europe, de SMEUnited & du CEEP a été adopté le 6 février pour la période 2019-2021. À l'occasion de conférences organisées par Réalités du dialogue social, Luca Visentini et Pierre Gattaz ont affirmé leur attachement au dialogue social et se sont exprimés sur la nécessité de le renforcer pour une Europe plus proche de ses citoyens.

Lieu d'échange et de partage, notre association a souhaité donner la parole aux organisations syndicales d'employeurs et de salariés en France afin de connaître leurs propositions principalement dans le domaine social et leurs souhaits pour la nouvelle mandature. Ils sont également invités à nous faire part de leurs expériences sur leur processus de dialogue, que ce soit en interne, avec les organisations européennes auxquelles ils sont affiliés, en bilatéral avec nos voisins européens ainsi qu'avec les différentes formations politiques. Enfin, nous mettons ces enjeux en perspective en les questionnant sur le défi de construire l'Europe sociale dans un contexte de replis de différentes natures. Ce n'est qu'ensemble que nous lutterons contre la montée en puissance des populismes. Alors, votons ! Ce n'est qu'en se mobilisant à cette occasion que nous contribuons aussi, à notre place, à une Europe de dialogue pour construire des ponts plutôt que des murs !



Une Europe pour tous



CAROLE GRANDJEAN

Députée de Meurthe-et-Moselle,
membre de la commission des Affaires européennes

Le « socle européen des droits sociaux » (novembre 2017) est une déclaration interinstitutionnelle entre la Commission européenne, le Parlement européen et le Conseil. Ce texte, voté à l'unanimité, structure, sous forme d'un préambule et de vingt articles, des droits sociaux qui élaborent le modèle social européen. Il vient donc donner un socle de pensée autour des grands axes : l'égalité des chances et l'accès au travail (éducation, formation, égalité entre les femmes et les hommes), des conditions de travail équitables (emplois sûrs et adaptables, sûreté de l'environnement de travail), mais aussi la protection et l'inclusion sociales (revenu minimum, soins de santé, aide à l'enfance). Ce qui me paraît important, c'est que par cette démarche, l'Europe partage une conception d'un « modèle social européen » commun et trace le sillon d'un plan d'actions.

La résolution européenne votée à l'unanimité permet aussi de montrer que l'Assemblée nationale tente de dessiner le futur de l'Europe sociale, en promouvant notamment un rééquilibrage des politiques macroéconomiques en faveur du respect de critères sociaux.

Le rapport auquel est assortie cette résolution démontre la construction sociale existante en Europe. Plus de 200 textes sociaux ont été adoptés en Europe. Ce n'est pas quantité négligeable ! Et les effets existent. Seule l'Europe peut s'enorgueillir d'une dépense de 27,5% de son PIB pour la protection sociale (chiffres OIT 2017).

**« L'Assemblée nationale
tente de dessiner
le futur de l'Europe sociale. »**

Le rapport rend lisible les raisons du ralentissement social européen : l'élargissement européen, ses modèles sociaux, les niveaux de vie très clivés, le manque d'uniformité sur l'Histoire des pays, leurs conceptions des enjeux sociaux, leur démographie, leur taille, leur situation économique et le principe de subsidiarité.

Enfin, le rapport dégage 40 propositions de méthodes et de mesures. L'Europe doit adopter une nouvelle approche de ces sujets et porter des mesures concrètes :

- une « conditionnalité positive » : l'idée serait de conditionner l'octroi des fonds européens au respect de certains critères sociaux sans qu'elle ne se fasse au détriment des populations qui bénéficient des fonds sociaux, et c'est là que réside la principale difficulté ;
- une forme de « Maastricht social » par l'introduction, en matière sociale, de critères clairs, contraignants, pour lesquels un suivi et des sanctions seraient définis, sur le modèle des « critères de Maastricht ».

En ce qui concerne les mesures, je propose à l'Europe de lancer les conditions d'une consultation large, relative aux travailleurs de plateforme et aux nouvelles formes de travail en incluant un conseil scientifique européen d'experts, d'organisations syndicales, d'associations, de professionnels des plateformes, de fonctionnaires et d'élus.

Par ailleurs, lutter contre les inégalités sociales et les mobilités subies des travailleurs passera par un SMIC partout en Europe (6 pays n'en ont pas et les écarts sont très forts : entre 260 € et 2 000 € bruts mensuels), mais aussi par une assurance chômage partout dans l'Union européenne, avec des coopérations renforcées entre États frontaliers. Plus globalement, je propose des mesures fortes en matière de lutte contre le dumping social et de renforcement des coopérations entre les États membres pour donner suite aux contrôles effectués nationalement.

L'égalité entre les femmes et les hommes nécessite également d'aller plus loin par plusieurs moyens. Le rapport propose par exemple la création d'un médiateur européen doté de compétences relatives aux situations de séparations familiales avec enfants pour les couples binationaux, des structures de garde d'enfants plus largement en Europe et des conditions de rémunération plus équitables.

Le rapport formule également la recommandation de promouvoir désormais l'objectif d'inclusion professionnelle des personnes handicapées, ce qui engage nécessairement une amélioration de l'inclusion scolaire également.

Enfin, nous faisons un certain nombre de propositions concrètes autour de l'éducation et de la formation. Nous proposons un Référent Europe dans chaque établissement du secondaire général, technologique et professionnel afin de mieux faire connaître les dispositifs européens de mobilité pour les jeunes. Nous souhaitons accentuer les formations bilingues dès la classe de 6^e (ou équivalent), aller plus loin dans le système d'harmonisation des diplômes sur le modèle Licence/Master/Doctorat (LMD) mais désormais élargi aux formations professionnelles et technologiques (dont l'apprentissage). Nous souhaitons également faciliter la mobilité des jeunes européens, notamment des plus faibles qualifications par des propositions concrètes en matière de logement et de facilités bancaires.

En conclusion, je voudrais affirmer que les droits sociaux inscrits dans le socle engageant autant les États que l'Union européenne pour l'avenir. Ils nous donnent à voir ce qui a déjà été fait mais surtout ce qu'il nous reste à faire.

**« Je propose à l'Europe
de lancer les conditions
d'une consultation large, relative
aux travailleurs de plateforme
et aux nouvelles formes de travail. »**



Revenir à un véritable projet européen



PIERRE GATTAZ

Président de BusinessEurope

• Les défis de l'Europe

L'Europe est essentielle car elle a apporté depuis 70 ans paix, liberté, démocratie, croissance mais elle doit affronter les défis du temps présent : d'une part, la montée en puissance, avec une stratégie « top down », de la Chine, de l'Inde, de l'Afrique et les États-Unis avec une approche « bottom up », qui la prennent en étau et, d'autre part, des transitions en cours majeures - numérique, climat/environnement et démographie.

« Les entreprises ont 80 % des solutions en main. Mais nous ne saurons pas le faire seul. Mettons-nous ensemble ! » C'est pourquoi, BusinessEurope a bâti son programme « Ambitions 2030 » et pousse à ne pas prendre le marché européen comme seule référence. *« Il faut raisonner au niveau mondial et non intra-européen »*. Il est indispensable que l'Europe soit beaucoup plus forte à l'avenir, confrontée à des sujets internationaux comme le secteur télécom, qui compte 150 opérateurs en Europe contre 3 en Inde ou encore, dans un domaine différent, les questions de sécurité - défense.

Mais surtout, l'enjeu est de revenir à une vision de l'Europe et à un véritable projet européen. *« En arrivant en juillet dernier à BusinessEurope, j'ai demandé à chaque membre de faire un état des forces et faiblesses de l'Union européenne selon le patronat européen. Il en est ressorti que tous les membres sont favorables à l'Europe, très positifs sur l'intérêt de l'euro et sur les 4 libertés de circulation en Europe (liberté de circulation*

des biens, des services, des personnes et des capitaux). Mais ils reconnaissent qu'il manque une vision à long-terme, au contraire de la Chine par exemple ». De plus, comme pour une entreprise, l'Union européenne nécessite une stratégie avec des projets pour créer de la croissance, de l'emploi et du bien-être.

Enfin, face à la montée des populismes, si chaque État membre est en première ligne pour satisfaire les besoins des citoyens sur 5 points - sécurité physique et sociale, emploi, pouvoir d'achat, espoir pour l'avenir, fierté nationale - l'Europe a également son rôle à jouer sur le plan social. Prenons l'exemple du développement de l'apprentissage. « Mon modèle absolu est la Suisse. Les jeunes de 15-16 ans entrent en apprentissage où ils apprennent savoir-être et savoir-faire puis peuvent bénéficier d'un système de passerelle pour reprendre des études ». BusinessEurope souhaite favoriser le déploiement de systèmes d'apprentissages efficaces dans tous les États membres et développer un Erasmus de l'apprentissage.

• Le long réveil de l'Europe sociale

« J'ai débattu en arrivant des avantages et inconvénients de l'harmonisation sociale et fiscale pour prendre la direction du plein emploi. Les organisations patronales membres ne sont pas favorables à l'harmonisation car les pays les plus avancés craignent d'être tirés vers le bas et les autres de ne pas pouvoir suivre. C'est pourquoi, nous défendons une convergence progressive en s'approchant des meilleures pratiques ». Une harmonisation rapide sur des sujets comme le salaire minimum, les retraites ou l'assurance chômage en Europe semble effectivement difficile à atteindre. Malgré la révision de la directive sur les travailleurs détachés, la situation demeure également compliquée en raison d'intérêts divergents en Europe avec pour premier combat la lutte contre la fraude : « un vrai sujet pour la France compte tenu du taux de chômage ; cela ne perturbe pas autant les autres pays ».

« Mon modèle absolu est la Suisse.

Les jeunes de 15-16 ans

entrent en apprentissage

où ils apprennent savoir-être

et savoir-faire. »

« Si une nouvelle dynamique
du dialogue social européen
semble s'enclencher,
il convient de rappeler
l'existence d'acquis sociaux. »

Les partenaires sociaux (Confédération européenne des syndicats, BusinessEurope, SMEUnited & CEEP) ont adopté, le 6 février 2019, leur programme de travail autonome pour la période 2019-2021 et, d'autre part, ont retrouvé le chemin des négociations pour traiter l'enjeu du travail à l'ère numérique. « Nous allons travailler avec la CES sur le numérique, les formations - compétences et l'environnement ». Si une nouvelle dynamique du dialogue social européen semble s'enclencher, il convient de rappeler l'existence d'acquis sociaux. « Il y a un socle européen des droits fondamentaux et des mesures issues de directives européennes ou des fruits du dialogue social ».

Aujourd'hui, tous les pays européens n'appliquent pas toujours correctement la législation européenne. La transposition des directives et règlements européens au niveau national demeure donc un cheval de bataille pour faire progresser le respect des libertés et valeurs fondamentales de l'Union européenne ainsi que l'Europe sociale. Toutefois, à court-terme, la priorité est de sensibiliser aux élections de mai 2019, notamment pour contrer les anti-européens.

Nota. BusinessEurope est une organisation représentative qui réunit les patronats des 28 États membres (l'Angleterre restera quel que soit le résultat du Brexit), 7 autres pays membres du Conseil de l'Europe de Strasbourg partenaires dont la Suisse, la Turquie, la Norvège et l'Islande... Il y a parfois 2 organisations patronales pour un pays, il en est ainsi de l'Allemagne.



ENTRETIENS AVEC LES PARTENAIRES SOCIAUX

1^{re} QUESTION

Quels sont les enjeux sociaux prioritaires à relever au niveau européen ?

ALAIN GRISET

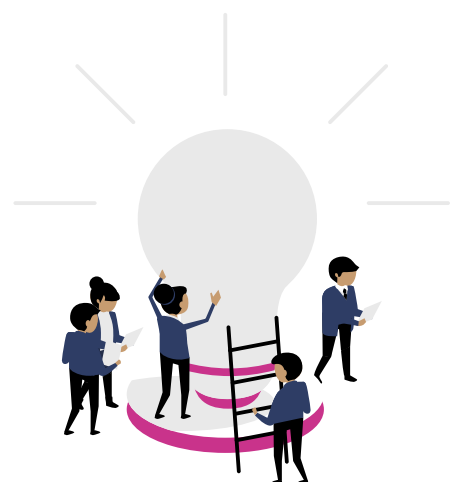
Président,
U2P

Intégrer les entreprises de proximité dans le projet européen.

Pour l'U2P, il est indispensable d'intégrer les entreprises de proximité dans le projet européen. Or, cela ne peut être possible qu'en promouvant une Europe qui leur permette d'exercer leur activité dans un environnement stable, juste, et dépourvu de complexité inutile et chronophage.

Dans cette perspective, l'U2P a publié un Livre blanc reprenant ses 9 priorités pour l'Europe, qui s'articulent autour de quatre thématiques :

- garantir une concurrence loyale pour les entreprises de proximité, que ce soit au regard de la problématique épineuse des travailleurs détachés que de celle des plateformes collaboratives ;
- alléger les charges administratives et financières excessives qui pèsent sur les entreprises en appliquant véritablement le principe « Pensez aux petits d'abord », en leur laissant le temps d'appliquer les nouvelles règles et en promouvant une harmonisation vers le haut des qualifications professionnelles et des réglementations professionnelles ;
- créer un environnement favorable aux TPE-PME, notamment en renforçant l'accès aux financements et en soutenant leur transformation numérique ;
- consolider le socle européen des droits sociaux.



CHRISTOPHE LEFÈVRE

Secrétaire national confédéral
Europe & International,
CFE-CGC

Dialogue social européen : nous ne devons pas nous contenter d'une volonté politique mais se mobiliser pour des actions concrètes.

L'Union européenne doit renouer avec la convergence, mise à mal ces dernières années, notamment avec la crise économique et financière. Pour ce faire, nous défendons la mise en place d'un socle social qui prévoit des droits minimums pour l'ensemble des États membres que ce soit en matière de salaire, de couverture la plus maximale possible en termes de santé, droits à l'assurance chômage ou encore de retraite. À cette convergence sociale, s'ajoute une harmonisation économique. Assujettir les GAFAs (Google, Apple, Facebook, Amazon), les BATX (Baidu, Alibaba, Tencent, Xiaomi) et les NATU (Netflix, Airbnb, Tesla, Uber) aux mêmes taux d'imposition sur les sociétés que nos entreprises européennes constitue une solution pour lutter contre le dumping fiscal.

Un autre sujet de préoccupation pour la CFE-CGC à relever au niveau européen est la transition digitale dans les différents secteurs de l'économie. Cette transformation pose la question de la reconversion des métiers et ses conséquences en matière de formation, de compétences et de conditions de travail.

Assurer la transition vers le développement durable, prévenir les risques de santé au travail, garantir l'égalité entre les femmes et les hommes sont autant d'enjeux que nous souhaitons que la nouvelle mandature se saisisse.

Spécifique à notre organisation, un autre défi est celui d'une meilleure gestion de la mobilité professionnelle en Europe. Celle-ci passe par une coordination des dispositifs d'assurance chômage, de sécurité sociale et de retraite, et le développement d'Erasmus+ pour les professionnels et les apprentis et non plus uniquement pour les seuls étudiants.

MOHAMED LOUNAS

Conseiller Europe
et Questions économiques internationales,
CGT

L'Europe est vécue comme un facteur de régression sociale.

Pour la CGT, l'harmonisation par le haut des droits sociaux est la priorité des priorités. Nous étions partie prenante du socle européen des droits sociaux et nous nous le sommes approprié. Nous avons d'ailleurs construit un dossier revendicatif sur la base des vingt principes édictés, qui couvrent l'ensemble du champ des affaires sociales.

Et, parmi les différents principes du socle, la protection sociale nous apparaît comme une thématique majeure. Assurer une convergence *a minima* en matière de protection sociale permettrait de commencer à construire des garanties et des sécurités pour les populations et pour les travailleurs, y compris pour ceux ayant un autre statut que celui du salariat ; même si cela revêt une difficulté supplémentaire.

Il y a un mois, dans le cadre d'une réunion de l'ETUI¹ regroupant des confédérations et fédérations européennes pour construire une euro-formation sur le socle européen des droits sociaux à destination du monde syndical, nous avons dressé le bilan des initiatives conduites suite à la proclamation du socle. Nous avons noté une grosse méconnaissance du processus en lui-même en Europe. Des États sont très éloignés de ce sujet. Le socle demeure opaque au sein même de notre organisation et reste trop l'objet d'un débat de spécialistes, nous sommes dans un entre-soi, et c'est ce avec quoi nous voulons absolument rompre. Nous constatons une grande défiance vis-à-vis d'une Europe où la dimension sociale reste balbutiante.

En tant que syndicalistes, il nous est compliqué de porter ce socle. En effet, mis à part des effets d'annonce, l'Europe sociale n'est corrélée à aucune action concrète. Tant que sa réalité se fera attendre, nous serons difficilement audibles. Par ailleurs, laisser aux États membres la liberté de mise en œuvre du socle nous semble hypocrite de la part de l'Union européenne, dont il incombe la responsabilité d'assurer la construction d'un projet commun. Tant qu'une harmonisation sociale *a minima* ne sera pas effective, l'Europe continuera à être vécue par les travailleurs comme une mise en concurrence.

Ainsi, pour la CGT, il est primordial que la nouvelle mandature inscrive la déclinaison concrète du socle à son agenda. Une autre attente formulée est celle de la définition d'un salaire minimum européen. Sur ce sujet, nous constatons une cassure très nette entre les pays scandinaves, qui y sont opposés et les autres États membres de l'Union parmi lesquels l'Allemagne qui s'est saisie de cet enjeu. L'imposition de telles politiques est la condition *sine qua non* pour lutter efficacement contre le dumping social. Dans la mise en concurrence des États réside le plus gros danger pour la construction d'un véritable espace social européen.

1. ETUI : European Trade Union Institute.

ALBAN MAGGIAR

Vice-Président de la Commission internationale,
Délégué aux Affaires européennes,
CPME

Le dialogue social est consubstantiel à la PME et constitue une condition d'avenir.

L'Union européenne est née de la volonté partagée par la France et l'Allemagne d'instaurer une paix durable. Dans cet objectif, les six pays fondateurs ont institué un espace de coopération économique. Aujourd'hui, avec du recul, la question se pose de savoir si l'on a accordé trop d'importance à l'économique par rapport au social - ou au politique - dans la construction européenne. Du fait de ce marché unique, il est important, pour la CPME, qu'il y ait une véritable démarche de convergence qui s'effectue par étape, de manière volontaire et en respect du principe de subsidiarité.

L'Union européenne vise la convergence des économies et des niveaux de vie des États membres. Le marché unique doit être soumis à des règles du jeu communes et incitatives. Au sein de SMEUnited, la fédération européenne des PME, nous constatons une différence d'approche très nette entre l'Est et l'Ouest, tout particulièrement en matière de protection sociale. Nous insistons pour ne pas créer davantage de distorsion. Nous devons concentrer nos efforts pour relever le niveau de protection sociale là où il est le plus bas, et ne pas accabler des PME qui se situent dans des pays comme la France dans lesquels ce niveau est déjà bon. Le mieux est l'ennemi du bien. Pour le bien européen, il faut relever le minimum de protection sociale dans un certain nombre de pays pour tendre à une harmonisation. Sans cela, nous creuserons les écarts et affaiblirons davantage les PME avec de lourdes charges administratives.

Pour contribuer à garantir cette convergence, des instruments financiers et structurels existent. Le Semestre européen est un outil de convergence des politiques économiques nationales auquel la CPME est associée. Les fonds et programmes européens sont des outils pour favoriser cette convergence et nous souhaitons que les PME aient un meilleur accès. Pour les leurs rendre accessibles, nous suggérons l'instauration d'un parcours fléché parallèlement à l'élaboration de conditionnalités d'octroi.

Ces fonds structurels peuvent notamment permettre aux PME d'amortir leurs démarches de formation afin de doter les salariés de l'entreprise des compétences nécessaires, notamment pour aborder la transformation numérique. En même temps, nous devons faire face à la nécessité de trouver des nouvelles compétences pour que les PME montent en gamme. L'accès à une main-d'œuvre qualifiée est un sujet d'actualité. En résumé, la CPME ambitionne de développer les compétences, d'en améliorer leur accès et de créer des emplois aussi bien à destination des juniors que des seniors. Nous visons à renforcer l'employabilité des individus et à développer un intérêt croissant dans le travail. La révolution numérique doit nous y aider en assignant les tâches répétitives aux machines et aux logiciels.

La convergence doit aller de pair avec le principe de subsidiarité. Rappelons que les PME ne sont pas des grandes entreprises en modèle réduit - pour reprendre les termes de François Asselin, Président de la CPME. Ce sont des manières d'être et de penser, des dimensions, des structures différentes des grandes entreprises. C'est pour cela que nous sommes des ardents promoteurs de ce principe.

YVAN RICORDEAU

Secrétaire national en charge
des questions Internationales, Europe et Outre-Mer,
CFDT

La question européenne est dans notre matrice.

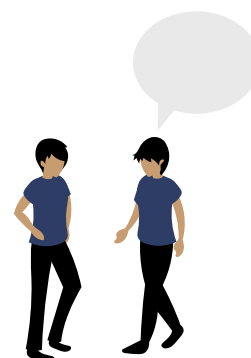
En vue des élections européennes du mois de mai, la CFDT émet des propositions dans les domaines économique et social que nous avons élaborées avec les représentants CFDT dans les champs professionnels et débattues dans nos instances. Les documents sont discutés, alimentés, retravaillés et engagent toute la CFDT.

Concernant le volet social de l'Europe, l'enjeu pour le mandat à venir consiste à rendre concret le socle européen des droits sociaux. Les citoyens ont besoin de percevoir ce que l'Europe peut leur apporter. Si la proclamation du socle a permis de remettre le social à l'ordre du jour européen, sa déclinaison doit constituer la feuille de route de la prochaine Commission. Nous espérons obtenir le cadrage politique pour ouvrir les négociations entre partenaires sociaux et donc obliger le patronat à sortir de sa posture attentiste.

Autres éléments concrets pour les travailleurs, nous souhaitons rendre effective l'Autorité européenne du travail, promouvoir la directive sur le détachement des travailleurs ainsi que celle sur l'égalité professionnelle.

Sur le terrain économique, nous appelons à un renforcement du plan d'investissement au niveau européen avec deux objectifs : répondre au défi écologique et favoriser des politiques de convergence. Depuis plusieurs années, le projet européen met en concurrence les États et les économies ; nous souhaitons renouer avec la convergence également par la création d'un budget pour la zone euro.

Un troisième enjeu est celui de la place de l'Europe dans le monde et de la lutte contre le protectionnisme. Cela passe par des constructions collectives pour défendre notre modèle social. Multilatéralisme, accords commerciaux... l'Europe doit être au rendez-vous de ces enjeux internationaux.



JOSEPH THOUVENEL

Vice-Président confédéral,
CFTC

L'Europe comme une évidence.

Avec une proposition concrète, solide et utile en faveur de l'Europe sociale, la CFTC défend l'instauration d'un salaire minimum européen, sur la base d'un calcul par rapport à la richesse du pays. Si au début nous étions très minoritaires parmi les organisations syndicales européennes à porter ce sujet, maintenant, cette idée est largement appuyée.

Autre enjeu pour la construction de l'Europe sociale, nous demandons un changement dans la gouvernance européenne. Nous souhaitons que les partenaires sociaux soient réellement parties prenantes du processus décisionnel en matière économique et sociale. Bâter une Europe au service de ses populations nécessite l'instauration d'un véritable dialogue avec les autorités européennes au service de réflexions, de décisions et d'évaluations des conséquences de ce qui a été arrêté. Nous militons pour un statut de codécideurs légitimes.

Prenons l'exemple des travailleurs détachés, la mise en place de la directive s'est révélée, pour partie, catastrophique. Il ne s'agit pas de remettre en cause la libre circulation des travailleurs, mais d'établir des règles, des principes et des contrôles pour éviter les contournements. La concurrence déloyale est une conséquence de cette lacune. Aujourd'hui, la Roumanie comme la Bulgarie sont confrontées à un déficit de main d'œuvre formée car nous l'absorbons : médecins, ingénieurs, ouvriers spécialisés... Il faut avancer sur ces sujets mais jusqu'ici nous ne sommes ni entendus ni écoutés par les autorités européennes. Cette situation se révèle dramatique non seulement pour nos entreprises mais aussi pour la vie d'un certain nombre de salariés.

Nous devons identifier la concurrence déloyale au sein même de l'Union européenne que ce soit en termes environnemental, fiscal ou social. La financiarisation ne doit pas guider les autorités européennes. L'enjeu central est de retrouver le sens de la valeur travail pour tous.

Apple en se basant en Irlande a pu pendant des années ne payer que 0,03% d'impôts sur les sociétés de ses bénéfices alors qu'en France l'impôt sur les bénéfices s'élève à 33% ; cela a forcément des conséquences sur le développement de l'Europe, de l'Irlande et constitue une concurrence déloyale. Nous pouvons dresser le même constat en matière environnementale où des pays ont mis en place des règles exigeantes dans ce domaine et d'autres où elles sont pratiquement inexistantes.

Pour mettre fin à cette concurrence, l'Europe doit être capable de sanctionner et de permettre aux inspections du travail des différents pays d'agir en toute indépendance. Nous déplorons donc l'inexistence factuelle de l'Autorité européenne du travail, qui aurait pourtant un grand rôle à jouer.

ÉMILIE TRIGO

Secrétaire nationale Europe, International,
Jeunes, Droits et Libertés,
UNSA

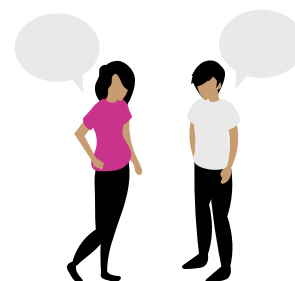
Pour une Europe plus juste, des négociations collectives plus fortes et répandues.

Depuis sa création, l'UNSA s'est prononcée en faveur de la construction européenne et de l'Europe sociale, pour défendre et promouvoir les valeurs de respect de la dignité humaine, de liberté, de démocratie, d'égalité, de l'État de droit ainsi que de respect des droits Humains et des libertés fondamentales.

Aux côtés de la Confédération européenne des syndicats dont elle est membre, l'UNSA s'est engagée de longue date dans la défense des travailleuses et des travailleurs européens.

L'UNSA considère que seule l'action à l'échelle de l'Europe a la taille critique pour s'imposer dans la mondialisation en en faisant une zone de référence sociale et environnementale. C'est pourquoi l'UNSA affirme que cette construction unique au monde, caractérisée par ses valeurs démocratiques et son modèle social doit être renforcée, poursuivie et valorisée.

Crise de confiance entre les citoyens et l'institution européenne, montée des populismes : un fossé sépare pourtant la majorité des citoyens de l'Union des institutions européennes et des dirigeants qui les incarnent. Mais se contenter de « surfer » sur le rejet de « l'Europe » n'ouvre aucune issue et renforce le désenchantement ambiant. Il faut au contraire rendre confiance en l'Europe en redéfinissant l'Europe que nous voulons : une Europe plus proche de ses citoyens, une Europe sociale, une Europe où les citoyens européens voient l'intérêt qu'elle peut avoir pour eux, au quotidien.



ANNE VAUCHEZ

Directrice des Affaires sociales
internationales et européennes,
MEDEF

La dimension sociale est presque à égalité avec des politiques économiques.

En vue des élections européennes, le MEDEF a préparé un document intitulé «*Propositions des entreprises pour l'ambition collective européenne*» centrées autour de trois thèmes - innovation, inclusion, souveraineté. L'une des priorités est de progresser vers une Europe plus sociale et plus inclusive en s'attaquant à deux grands sujets : l'investissement dans les compétences et la lutte contre les inégalités.

La problématique des compétences est de deux ordres en Europe : d'un côté, une pénurie de main d'œuvre préoccupante dans certains pays d'Europe de l'Est, liée au départ de citoyens et à d'énormes besoins de main d'œuvre², et d'un autre côté une inadéquation des compétences ; en effet dans des pays tels que la France qui présente l'un des taux de chômage les plus élevés d'Europe, certaines entreprises ne trouvent pas de main d'œuvre. Ce défi est d'une telle acuité que l'Europe devrait y mettre davantage de moyens. Des programmes et des investissements dans la formation tout au long de la vie ont été menés sous les mandatures précédentes, mais cela n'est pas encore assez puissant d'autant que les changements du monde du travail et les besoins en compétences s'accroissent. Nous proposons d'accroître les efforts financiers en matière d'éducation - formation car les systèmes d'éducation ne sont pas assez connectés aux besoins du marché du travail et aux entreprises. Une des propositions du MEDEF serait de consacrer un pourcentage minimal de FSE et de FEDER par État membre à l'investissement dans les compétences.

Notre deuxième priorité vise à lutter contre les inégalités en soutenant l'intégration dans le marché du travail des personnes les plus vulnérables sur tous les territoires. Nous voudrions que l'Europe continue à développer les programmes pour ces jeunes qui ont du mal entrer sur le marché du travail, les NEET³, et à intégrer les populations de migrants par des politiques d'insertion par le travail. L'une des voies à privilégier est le renforcement de l'apprentissage et de la mobilité des apprentis en Europe ; le MEDEF a toujours soutenu cet axe. En 2018, au niveau européen, les États membres ont adopté des recommandations pour un apprentissage de qualité et le déploiement d'Erasmus+.

Par ailleurs nous avons préparé avec certains partenaires sociaux français une «*déclaration des partenaires sociaux en faveur d'une Europe sociale, économique et environnementale forte*», texte qui rappelle les valeurs de l'Europe, les défis auxquels nous sommes confrontés et auxquels l'Europe doit répondre en approfondissant mais aussi réformant le projet européen. Ce texte porte la signature de deux organisations syndicales de salariés - CFDT et CFTC - et des trois organisations d'employeurs. Cette initiative est une première dans le cadre des élections européennes ; nous considérons que celles-ci constituent «*un moment démocratique clé pour l'avenir du projet européen et pour chacun des pays, nous appelons les citoyens à se mobiliser et à voter pour soutenir les valeurs fondamentales de l'Union européenne*».

2. Le taux de chômage s'établit globalement à moins de 5% en Europe de l'Est, à 3,5% en Hongrie, en Pologne et moins de 2% en République tchèque.

3. Not in Education, Employment or Training.

YVES VEYRIER

Secrétaire général,
FO

Pour une Europe du progrès social.

FO a toujours été en faveur d'une Europe des travailleurs, porteuse de progrès et de justice sociale. Mais, au terme des traités successifs, c'est une Europe privilégiant le marché libre et la concurrence qui s'est constituée, au détriment de la liberté de négociation et des droits sociaux. Si l'Europe est devenue impopulaire, c'est parce qu'elle promeut des politiques restrictives et des «*réformes structurelles*» qui participent à la déréglementation des droits sociaux et à la montée des inégalités.

La priorité demeure donnée aux réformes structurelles régressives, l'Union européenne apparaissant incapable de porter un discours ambitieux et rassurant sur une vision sociale. Le parti pris de l'idéologie néolibérale reste fortement ancré dans ses institutions. Les principes de solidarité ont progressivement été interprétés comme autant d'obstacles au développement économique, la régulation économique comme préjudiciable à la compétitivité et la régulation financière comme une entrave à la bonne circulation du capital.

FO soutient donc une réorientation de l'Union européenne et la construction d'une véritable Europe sociale disposant d'outils ambitieux pour mettre l'économique au service du social, ce qui passe par des droits sociaux hissés au niveau des libertés économiques notamment par une révision des traités visant l'introduction d'un protocole donnant la primauté au progrès social.

Si l'Europe est devenue impopulaire, c'est aussi parce que se sont maintenus des écarts importants entre les niveaux de salaire dans les différents pays de l'Union européenne. FO a soutenu la campagne lancée par la CES en faveur de l'augmentation des salaires partout en Europe. Depuis trop longtemps et notamment depuis la crise de 2008, la modération salariale prévaut en Europe, les augmentations de salaire restent très en deçà des gains de productivité tandis que les emplois précaires et à bas salaires se multiplient. De plus, la revendication d'un salaire minimum européen, fixé à un niveau suffisant, dans le respect des pratiques nationales de négociation et de dialogue social, permettrait de concrétiser l'idée d'une Europe sociale ; ce serait également un instrument de lutte contre les pratiques de dumping social et en faveur d'une plus grande harmonisation des conditions de travail.

Enfin, pour remettre l'Union européenne durablement sur le chemin de la croissance et de la prospérité, il est nécessaire de relancer la proposition faite par la CES d'un plan de relance et d'investissement ambitieux au niveau européen. Ces investissements devraient viser à la fois l'industrie et les services, la production d'énergie, une réduction de la dépendance énergétique et la réduction des émissions de gaz à effet de serre. La formation et l'éducation, la recherche-développement, les infrastructures de transport, le logement, les services publics, la réindustrialisation de l'Union européenne sont des domaines dans lesquels les investissements sont essentiels pour changer de cap et créer des emplois.

Ce qu'il faut retenir.

e L'Europe est légitimée et considérée, dans un contexte de mondialisation, comme la taille critique pour faire face, sur le plan économique, social, environnemental à la concurrence des États-Unis, de la Chine, d'autres puissances émergentes.

e Une politique de convergence est plébiscitée pour un mieux-disant social, pour relever le niveau de protection sociale de toutes les catégories de citoyens. L'enjeu d'harmonisation concerne également le plan économique avec une volonté d'éviter le dumping fiscal et répondre au défi écologique.

e L'instauration d'un salaire minimum européen est portée par de plus en plus d'organisations même s'il demeure encore des différences tangibles entre les pays. La préoccupation majeure est d'éviter tout dumping social ; ce qui passe aussi par l'effectivité de la directive sur le détachement des travailleurs et la mise en place de dispositifs de contrôle et de régulation.

e La proclamation du socle européen des droits sociaux remet le social au cœur de l'Europe ; il s'agit désormais de rendre concret ce socle avec une mise en œuvre vérifiable, certes au niveau national mais l'Union européenne doit également prendre ses responsabilités pour atteindre les objectifs des 20 principes. La création de l'Autorité européenne du travail est considérée comme un signe positif mais là aussi, une mise en pratique et un respect de son autonomie sont attendus.

e L'Europe doit relever l'enjeu des compétences face à un triple défi : une pénurie de main d'œuvre dans certains secteurs ou pays, une transformation numérique et une transition écologique, un afflux de migrants qualifiés ou non. Pour doter les citoyens de compétences et favoriser les mobilités, l'urgence concerne l'orientation de fonds européens vers l'éducation - formation et une coordination des dispositifs assurance chômage, sécurité sociale, retraite.



ENTRETIENS AVEC LES PARTENAIRES SOCIAUX

2^e QUESTION

Comment assurer la construction d'une Europe sociale dans un contexte de montée en puissance des nationalismes ?

ALAIN GRISET

Président,
U2P

Intégrer les entreprises de proximité dans le projet européen.

La première revendication issue du terrain c'est de résoudre l'iniquité fiscale et sociale, le fait que pour un même métier exercé, selon le statut ou le régime social et fiscal choisi par le chef d'entreprise, il n'acquittera pas les mêmes charges, ne paiera pas les mêmes impôts.

Dans un moment où la société française peine à se rassembler autour d'un projet collectif, les 2,8 millions de chefs d'entreprise de proximité constituent clairement un terreau à reconquérir à condition de parler à ces chefs d'entreprise et ne pas considérer leur vote comme acquis.

L'U2P veille à écouter les entreprises qu'elle représente. En parallèle du Grand débat national, l'U2P a lancé le Grand débat des entreprises de proximité à destination des chefs d'entreprise de l'artisanat, du commerce de proximité et des professions libérales. Les 40 réunions organisées ont permis aux chefs d'entreprise d'exprimer leur réalité, leurs revendications et leurs propositions. On note qu'en plus de l'équité sociale et fiscale, la problématique du détachement de travailleurs figure parmi les points soulevés. Défendus depuis de nombreuses années par l'U2P, ces points figurent naturellement dans notre Livre blanc.



CHRISTOPHE LEFÈVRE

Secrétaire national confédéral
Europe & International,
CFE-CGC

Dialogue social européen : nous ne devons pas nous contenter d'une volonté politique mais se mobiliser pour des actions concrètes.

Dans ce combat contre les populismes, l'Union européenne doit mobiliser ses outils législatifs et de communication. Les Européens doivent prendre conscience que l'Europe défend leur emploi dans leur pays, et leur emploi en Europe, notamment face à la mondialisation et à la concurrence venue des autres continents.

Dans ce cadre, la mise en place de la directive sur le détachement des travailleurs doit être effective. Faire en sorte que les dispositifs de contrôle et de régulation soient réellement appliqués constitue une priorité. Pour que les salariés ne se sentent pas lésés, il incombe à l'Union européenne de faire converger les structures des coûts du travail. En effet, d'un pays à l'autre, les cotisations salariales diffèrent grandement. Cela doit aller de pair avec une organisation des bassins d'emploi au niveau européen. La mise en place d'une véritable politique industrielle coordonnée en Europe constituerait un rempart efficace contre le nationalisme.

Enfin, il s'agit d'un combat idéologique. Faire preuve de pédagogie, en s'appuyant sur des éléments concrets, à l'aide d'outils de communication accessibles, favoriserait une appropriation de la question européenne par les citoyens. L'Europe se construit tous les jours, et il n'est pas rare de voir la Commission européenne et le Parlement adopter lors de sa révision, les recommandations du Comité économique et social européen (= la société civile) produites lors de l'examen du premier projet de directive.

MOHAMED LOUNAS

Conseiller Europe
et Questions économiques internationales,
CGT

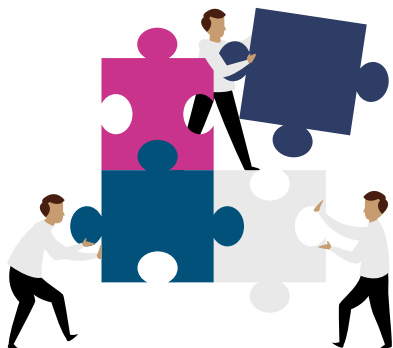
L'Europe est vécue comme un facteur de régression sociale.

La CGT demeure internationaliste donc la question européenne figure dans les travaux et les actions menées par l'organisation. Elle est d'ailleurs traitée dans nos formations syndicales. Mais, au sein même de notre confédération, dans nos débats internes, nos militants se montrent critiques sur cette question, et à raison, ce qui démontre à la fois l'intérêt que nous y portons et la vigilance que nous y mettons.

Le sujet se pose néanmoins de manière concrète dans les régions frontalières dans lesquelles les travailleurs y sont confronté au quotidien. C'est pourquoi, il est pour nous nécessaire de travailler avec nos homologues européens pour construire, ensemble, les revendications. Par ailleurs, beaucoup d'entreprises font partie de la sphère internationale *via* notamment leur chaîne de production. La difficulté réside dans le fait de permettre à chacun de se saisir de l'enjeu européen.

La meilleure façon de lutter contre les populismes est de donner à l'Europe une réelle orientation sociale. L'Europe sociale doit trouver une traduction concrète. Cela constitue le premier pas pour ensuite la faire connaître et la promouvoir.

Par ailleurs, à la CGT, nous avons mis en place une action spécifique pour lutter contre l'extrême droite, sur le plan idéologique. Nous menons des campagnes de sensibilisation dans le monde du travail, dans les territoires avec l'objectif de replacer et réaffirmer la notion de solidarité. Nous informons, essayons de décrypter le langage et les stratégies employés par l'extrême droite.



ALBAN MAGGIAR

Vice-Président de la Commission internationale,
Délégué aux Affaires européennes,
CPME

Le dialogue social est consubstantiel à la PME et constitue une condition d'avenir.

Depuis une cinquantaine d'années, les droits des individus ont primé sur l'intérêt collectif. Les populismes trouvent leur source d'une part, dans le sentiment de beaucoup d'individus d'abandon par la classe politique et, d'autre part, par une défiance vis-à-vis de cette dernière. Cela aboutit à des réactions dans beaucoup de pays, parfois épidémiques : la peur des migrants s'assimile à la peur de l'étranger. Le Brexit illustre ce constat. Le référendum a été perçu comme un vote anti migrants et anti Cameron.

Face à ces flux migratoires et cette peur qui en découle, il faut pouvoir apporter des réponses : d'un côté, intégrer très vite les migrants qualifiés ; de l'autre, doter de compétences les demandeurs d'emploi pour leur permettre une insertion souple, fluide, dans le marché du travail. La première d'entre elles est la possession de la langue. Cela est sous-estimé mis à part en Allemagne où de nombreux cours sont dispensés. Le dialogue, la compréhension, les échanges sont indispensables au développement d'un sentiment d'appartenance.

YVAN RICORDEAU

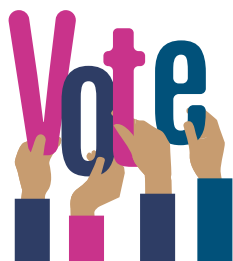
Secrétaire national en charge
des questions Internationales, Europe et Outre-Mer,
CFDT

La question européenne est dans notre matrice.

Dans la perspective des rendez-vous européens du mois de mai, la CFDT s'engage avec un plan d'actions mêlant ambition et mobilisation.

Notre stratégie consiste à expliquer aux salariés comment l'Europe constitue un atout pour surmonter les défis d'avenir, à savoir, démocratique, écologique, social et les enjeux mondiaux. Le second message que nous faisons passer aux salariés est celui de la nécessité d'une Europe qui protège plus. Construire des protections communes ensemble est la raison même du projet européen. Ce message prend tout son sens à l'heure où l'Europe est de plus en plus vécue comme une insécurité, une menace. Pour contrer les populismes, nous menons une campagne au plus proche des citoyens, très décentralisée, et engageons un véritable débat d'orientation. Par ailleurs, nous avons mis en place une campagne spécifique dans les entreprises avec différents supports de communication (affiches, tracts) dans le but de sensibiliser au vote.

En interne également, nous organisons de nombreux débats avec nos militants. Les mois de février, mars et avril y sont pleinement consacrés, avec une vingtaine de rendez-vous par exemple en avril. Nous échangeons de façon très concrète avec nos affiliés sur les enjeux migratoires, le Brexit, le protectionnisme affiché par les États-Unis. Pour faire rempart, nous forgeons des arguments, des contre-arguments. Ce débat sur le fond, contre les nationalismes, nous le menons également au niveau européen avec la CES. La question européenne est dans notre matrice et n'est pas remise en cause en interne.



JOSEPH THOUVENEL

Vice-Président confédéral,
CFTC

L'Europe comme une évidence.

L'Europe doit répondre aux vrais besoins des populations pour ne pas être ressentie comme un danger, un facilitateur de mise en concurrence déloyale des salariés et des citoyens. Le socle européen des droits sociaux a émané de la crise, les politiques se rendant compte du rejet de l'Union européenne notamment dû à son déficit social. Et, un signal a été envoyé. Mais encore faut-il une mise en action réelle et mesurable. Le socle doit permettre une harmonisation par le haut et ne pas donner l'occasion de favoriser le moins-disant social. Nous constatons des régressions sociales, en Roumanie par exemple où le droit du travail s'affaiblit aujourd'hui, notamment sur la question de la liberté syndicale.

Il faut une Europe véritablement protectrice des individus et des familles avec des mesures concrètes, par exemple l'instauration d'un congé maternité cohérent. Si des mesures aussi simples que celle-ci ne sont pas établies, nous nous exposons à un risque de rejet de l'Europe de la part des citoyens alors que l'idée européenne est belle, bonne, nécessaire et nous permet de rivaliser à l'ère de la mondialisation. Elle doit également être source de développement et, en tant que 1^{re} zone commerciale du monde, elle en a les moyens. Dans la lignée de l'idée des pères fondateurs, nous souhaitons une Union au service du collectif et défendant des valeurs. La CFTC considère que les Européens n'ont pas de valeur que marchande, censés produire et consommer. Marqueur de notre identité syndicale, nous proposons d'imposer dans l'ensemble des pays d'Europe le principe du repos dominical, avec des exceptions de bon sens qui permettent d'assurer un service de transport, de sécurité, de santé et de loisirs. Nous appuyons au niveau européen l'établissement d'un temps commun pour la vie familiale, personnelle, associative, et spirituelle.

Cette approche est notamment partagée avec les autres syndicats sociaux chrétiens. Nous travaillons avec nos homologues européens, notamment au sein d'EZA, centre européen pour les travailleurs. Il s'agit d'un réseau regroupant, dans 30 pays européens, 73 organisations de travailleurs qui se réclament des valeurs socio-chrétiennes. Nous élaborons des séminaires avec des intervenants issus de différents pays. Les participants prennent alors conscience que nous avons davantage d'intérêts communs que divergents. Nous pouvons construire, avancer ensemble et nous serons plus forts qu'isolés.

Au sein de notre organisation, nous sensibilisons aux valeurs européennes et appelons au vote. Nous rappelons les enjeux de cette élection et informons sur la réalité de l'Europe.

ÉMILIE TRIGO

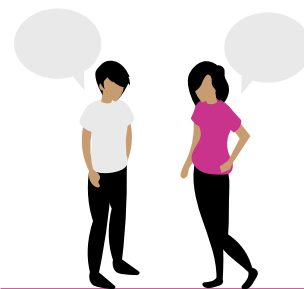
Secrétaire nationale Europe, International,
Jeunes, Droits et Libertés,
UNSA

Pour une Europe plus juste, des négociations collectives plus fortes et répandues.

Pour l'UNSA, il ne s'agit pas de choisir entre la France et l'Europe car l'avenir de la France est en Europe. Face à la montée des populismes et des nationalismes qui remet en cause l'idée-même de la construction européenne, l'UNSA réaffirme le choix d'une Europe démocratique, politique, économique, sociale et écologique dont le but est le bien-être des travailleurs, des peuples et des générations futures.

Pour l'UNSA, l'Europe reste le cadre pertinent pour agir. Aucun repli nationaliste ne permettra de faire face aux défis de la mondialisation. L'Europe doit certes se réinventer : les peuples de l'Europe et, dans notre champ, les travailleuses et travailleurs européens, doivent construire une zone d'excellence démocratique, sociale, environnementale et technologique.

L'UNSA a toujours été et reste farouchement opposée aux conceptions nationalistes, populistes et extrémistes qui menacent la démocratie. L'UNSA considère en particulier qu'il y a une véritable menace de prise de pouvoir de l'extrême droite en France comme en Europe et reste mobilisée pour la contrer. Les libertés individuelles et collectives, le respect des droits Humains et de la dignité humaine doivent être au cœur du nouveau modèle de société revendiqué notamment dans le cadre de la construction d'une Europe sociale.



ANNE VAUCHEZ

Directrice des Affaires sociales
internationales et européennes,
MEDEF

La dimension sociale est presque à égalité avec des politiques économiques.

La réponse à la question du repli identitaire et de la montée du populisme est complexe mais elle passe aussi par des propositions concrètes pour améliorer la vie des citoyens. La lutte contre les inégalités en soutenant l'intégration dans le marché du travail de personnes vulnérables en est une. Il s'agit aussi de mettre en avant des programmes qui ont bien fonctionné comme Erasmus afin d'avoir une vision positive de l'Europe sociale ; nous devrions développer d'autres grands programmes comme celui-ci.

Pour faire progresser la dimension sociale de l'Europe, il faut aussi aller vers plus de convergence sociale en lien avec la convergence économique ; nous soutenons cette convergence tout en laissant le temps aux pays d'avancer vers cet objectif.

Il est utile de rappeler que nous ne partons pas du néant. Même si les citoyens sont demandeurs de davantage d'Europe sociale, il faut qu'ils prennent conscience qu'elle existe déjà, qu'elle compte un nombre important de réglementations (dont plus de 70 directives) mais dont les acquis sont souvent méconnus.

Par ailleurs dans le cadre du Semestre européen, la prise en compte des politiques sociales dans les recommandations par pays s'est clairement accrue : la Commission européenne ne se concentre plus uniquement sur les politiques économiques mais attend des États membres qu'ils mènent les réformes sociales nécessaires.

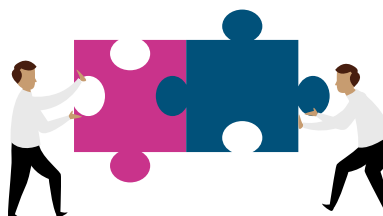
YVES VEYRIER

Secrétaire général,
FO

Pour une Europe du progrès social.

La montée des mouvements de rejet de l'autre qui se sont exprimés dans les urnes, en Autriche, en Italie, en France ou plus récemment en Espagne est le résultat de politiques régressives et des réformes structurelles qui ont exacerbé les mécontentements.

C'est l'analyse que nous portons notamment au sein de la CES. Au lieu d'être l'Europe des marchés, l'Europe doit être celle des travailleurs, une Europe basée sur la démocratie et la justice sociale, des emplois de qualité et des salaires plus élevés. L'action de FO en France et au sein de la CES a été d'alerter constamment sur la dégradation de la situation sociale et de revendiquer une véritable Europe du progrès social.



Ce qu'il faut retenir.

e L'Europe doit démontrer son orientation sociale et son rôle protecteur ; ce qui passe par des politiques de convergence. Cela suppose d'une part l'effectivité des mesures annoncées et, d'autre part, des campagnes de sensibilisation auprès des citoyens sur les acquis sociaux grâce aux outils législatifs européens.

e Ce besoin de communication, de pédagogie et de dialogue est jugé indispensable pour faciliter l'appropriation de la question européenne par les citoyens. Les organisations y prennent part en conduisant des débats avec leurs membres, en sensibilisant aux valeurs européennes et en appelant au vote.



ENTRETIENS AVEC LES PARTENAIRES SOCIAUX

3^e QUESTION

Quels échanges avec les formations politiques en vue des élections européennes ?

ALAIN GRISET

Président,
U2P

Intégrer les entreprises de proximité dans le projet européen.

Les partis politiques n'ont pas consulté l'U2P pour l'élaboration de leur programme ou pour la présentation de leur projet de programme. En revanche, l'U2P a invité l'ensemble des principales têtes de liste à intervenir le 18 avril 2019 devant son Conseil national.

Les priorités européennes se placent dans la continuité des axes défendus par l'U2P depuis de nombreuses années à Bruxelles : favoriser l'harmonisation sociale et fiscale pour permettre une concurrence loyale, et éviter toute charge administrative et/ou financière supplémentaire pour les TPE-PME. Ces deux axes se sont déclinés en 9 priorités qui ont été élaborées par les membres de la commission des Affaires européennes de l'U2P, et débattues et approuvées par le Conseil national de l'U2P.

CHRISTOPHE LEFÈVRE

Secrétaire national confédéral
Europe & International,
CFE-CGC

Dialogue social européen : nous ne devons pas nous contenter d'une volonté politique mais se mobiliser pour des actions concrètes.

La CFE-CGC prévoit de consulter les têtes de liste des formations politiques. Pour le moment, les contacts n'ont pas été entrepris. Étant apolitique, si la confédération s'astreint à rencontrer tous les candidats, elle ne prendra aucune position en termes de recommandation pour telle ou telle liste.

Nous n'avons pas enclenché de telle démarche lors de la campagne de 2014, qui s'est déroulée sur un court laps de temps. La CFE-CGC a néanmoins été approchée par une organisation politique.

Le lobbying ne doit pas uniquement se concentrer sur la campagne mais intervenir également après l'élection. La CFE-CGC doit être en capacité d'interagir avec le Parlement européen et de nourrir les réflexions des députés de façon à ce qu'ils prennent les décisions les plus en accord possible avec celles du syndicat.

À cet effet, nous disposons d'un réseau de référents Europe composé de représentants de toutes les fédérations professionnelles de la CFE-CGC et de représentants territoriaux des grands bassins d'emplois. Nous bénéficions également d'un comité confédéral où siègent tous les représentants des fédérations professionnelles. Le programme stratégique Europe & International de la CFE-CGC est ainsi établi en concertation avec ces instances.

MOHAMED LOUNAS

Conseiller Europe
et Questions économiques internationales,
CGT

**L'Europe est vécue comme un facteur
de régression sociale.**

Concernant la mandature actuelle, nous avons adressé aux députés européens français nos travaux et propositions sur le programme national de réforme et le Semestre européen. Nous ne pouvons que déplorer le peu de réactions suscitées. Les contacts ne sont pas forcément évidents et nous sommes difficilement reçus. La situation actuelle n'est pas satisfaisante. Nous sommes sollicités en dernier recours, quand le feu est déclaré. Nous regrettons cette carence de dialogue en amont qui, de fait, porte préjudice à notre association au processus décisionnel.

Pour les prochaines élections, nous avons prévu de contacter les têtes de liste des différentes formations politiques avec la volonté d'établir un dialogue sur nos positions respectives et de favoriser un lien avec les députés prochainement élus.

ALBAN MAGGIAR

Vice-Président de la Commission internationale,
Délégué aux Affaires européennes,
CPME

**Le dialogue social est consubstantiel à la PME
et constitue une condition d'avenir.**

Pour les présidentielles, nous avons reçu tous les candidats au 1^{er} tour et au 2nd tour. De la même manière, nous recevons les têtes de liste des partis politiques pour les élections européennes. Nous avons diffusé dès janvier nos propositions pour ces élections. Elles sont, logiquement, en ligne avec celles de SMEUnited. Nous cherchons à sensibiliser toutes les têtes de liste aux préoccupations des PME.

Transition numérique, accès aux compétences, flux migratoires, développement durable et limitation du dumping fiscal et social, la société en général et les PME en particulier sont confrontées à beaucoup de défis complexes pour lesquels la CPME émet des propositions, issues des remontées de notre réseau d'entreprises.

Nous définissons nos priorités en concertation avec nos membres *via* des enquêtes et des consultations. Nous sommes structurés autour d'un pilier territorial et d'un pilier sectoriel ; nous faisons ainsi remonter les propositions à la fois des territoires et des secteurs. Nous savons que beaucoup de patrons de PME manquent de temps pour répondre à nos sollicitations, aussi nous essayons d'être le plus à l'écoute possible de nos affiliés. Nous entretenons au maximum des échanges afin d'entretenir un lien, de décrypter les non-dits. En bref, nous nous imprégnons des souhaits et attentes formulés pour les formaliser et les transmettre à notre tour.

YVAN RICORDEAU

Secrétaire national en charge
des questions Internationales, Europe et Outre-Mer,
CFDT

**La question européenne
est dans notre matrice.**

Nous avons prévu d'interpeller l'ensemble des candidats têtes de liste des partis de gouvernement. Nous leur adresserons nos priorités et les inviterons lors d'une initiative. Nous avons déjà opéré de cette manière lors de la dernière présidentielle, mais pas pour les Européennes de 2014. Nous commençons à avoir des contacts avec les équipes de campagne. Nous espérons un vrai rendez-vous européen et éviter le sprint, ne serait-ce pour que la participation soit la meilleure possible.

Ce type d'initiative envisagée constitue un marqueur pour créer un lien avec les députés élus. Le contact sera facilité et nous pourrons faire passer nos messages plus efficacement. Cela augurera une capacité de la CFDT de travailler avec les députés élus.

JOSEPH THOUVENEL

Vice-Président confédéral,
CFTC

**L'Europe
comme une évidence.**

Pour le moment, nous n'avons été ni reçus, ni concertés. Nous prévoyons de communiquer notre revendicatif à l'ensemble des listes françaises. L'élaboration de nos priorités est le fruit des discussions menées dans les instances : nationale, locales, régionales et au sein de nos fédérations.

Nous souhaitons que nos élus, quelle que soit la couleur politique, aient une volonté de transparence, de vérité et d'efficacité en faveur d'une Europe culturelle permettant les échanges entre les peuples pour s'enrichir mutuellement. La CFTC est structurellement pro-européenne. Née en 1919, au lendemain de la Première Guerre Mondiale, nous concevons l'Europe comme une évidence. Notre organisation, laïque, se réfère aux valeurs chrétiennes - article 1 de nos statuts. Cela participe à une certaine idée et imbibé notre réflexion. Sans doute que notre regard sur l'Europe est indirectement influencé par notre histoire.

ÉMILIE TRIGO

Secrétaire nationale Europe, International,
Jeunes, Droits et Libertés,
UNSA

Pour une Europe plus juste, des négociations collectives plus fortes et répandues.

Dans le cadre des élections européennes, la CES a lancé une campagne d'envergure en direction des différents candidats au Parlement européen.

Cette campagne affirme qu'« une Europe plus juste pour les travailleurs est possible » et doit être basée sur :

- la démocratie et la justice sociale ;
- des emplois de qualité et de meilleurs salaires ;
- une transition socialement équitable vers une économie numérique sobre en carbone.

Plusieurs thèmes font l'objet de propositions spécifiques et notamment :

- de nouvelles politiques économiques pour stimuler une croissance qui profite à chacun et s'accompagnant d'une relance des investissements publics ;
- la pleine mise en œuvre du socle européen des droits sociaux, y compris le droit à une éducation de qualité et à l'apprentissage tout au long de la vie, l'égalité des sexes et des services publics de qualité ;
- que droit de l'Union et droit national permettent aux employeurs et aux syndicats de conclure des conventions collectives afin d'augmenter les salaires et de parvenir à de meilleures normes pour tous en matière de conditions de vie et de travail ;
- un travail de même valeur doit être rémunéré de la même façon partout en Europe et dans tous les secteurs, aussi bien pour les femmes que pour les hommes ;
- des transitions maîtrisées vers une économie numérique sobre en carbone de telle sorte que personne ne soit laissé en arrière, notamment par le biais d'une nouvelle politique industrielle européenne propice à la création de nouveaux emplois et de nouvelles opportunités.



ANNE VAUCHEZ

Directrice des Affaires sociales
internationales et européennes,
MEDEF

La dimension sociale est presque à égalité avec des politiques économiques.

Le MEDEF n'était pas aussi proactif lors des précédentes élections européennes.

En début d'année, nous avons lancé une campagne de mobilisation intitulée « Merci l'Europe » : dans plus de 250 vidéos nous avons demandé à des entrepreneurs de témoigner sur ce que l'Europe leur avait apporté, leur avait permis de faire et sur leurs attentes futures : leurs réponses concernent aussi bien le marché intérieur que la mobilité des salariés dans l'Union européenne.

Nous avons également échangé avec des formations politiques qui préparaient leur programme. Et le 25 avril nous avons organisé au MEDEF une réunion pour nos membres où les candidats aux élections européennes - 5 têtes de liste et des représentants des autres listes - ont été auditionnés sur leur programme.

Pendant la mandature du Parlement européen, le MEDEF est en contact avec des députés européens, pas seulement avec les Français mais avec des députés, de toute nationalité, rapporteurs de différents textes.

YVES VEYRIER

Secrétaire général,
FO

Pour une Europe du progrès social.

Force ouvrière demeure fidèle à sa tradition d'indépendance. Cela ne l'empêche pas d'exprimer publiquement et précisément ses analyses et positions. FO ne donne aucune consigne de vote à l'occasion des élections politiques. À Force ouvrière, les militants ne décident pas à la place des adhérents, des travailleurs encore moins des citoyens. Nous militons pour l'émancipation, pas pour la soumission à des dogmes ou à des paroles considérées comme providentielles ou autorisées à penser à la place de tout un chacun.

Mais ces élections sont l'occasion de rappeler nos revendications. Sur le dialogue interne, sur tous les sujets, à FO, on discute, on débat, c'est la démocratie. Les préoccupations rejoignent celles qui se sont exprimées autour des questions de pouvoir d'achat, de service public, de justice fiscale...

Ce qu'il faut retenir.

Les organisations prennent contact avec les têtes de liste des formations politiques réitérant leur démarche pendant les présidentielles de 2017. La plupart d'entre elles n'avaient pas procédé de la sorte lors des élections européennes de 2014 et déplorent, de ce fait, un manque de relations avec les députés de la mandature qui se termine. Elles espèrent ainsi créer du lien, dans la durée, avec les futurs parlementaires européens. À noter que l'initiative de prise de contact ne provient pas, à quelques exceptions près, des candidats.

L'enjeu pour les organisations françaises est de travailler plus étroitement avec le Parlement européen et non d'établir un dialogue sur leurs positions respectives uniquement avec et *via* les partenaires sociaux européens.

Leurs priorités ont été élaborées en interne avec différentes instances, de l'échelon local au niveau national. La concertation prime pour établir leur programme européen en vue de le faire connaître aux futurs parlementaires.



Renforcer le dialogue social pour une Europe plus juste



LUCA VISENTINI

Secrétaire général de la Confédération européenne des syndicats (CES)

« De nombreux défis économiques, sociaux et démocratiques sous-tendent les élections européennes de 2019, scrutin décisif pour l'avenir de l'Europe. La Confédération européenne des syndicats (CES) milite pour la reconstruction d'un contrat social, mis à mal ces dernières années par la crise économique et ses conséquences. Assurer des transitions socialement justes et équitables vers une économie numérique et à bas-carbone, instaurer une démocratie et une justice sociale, garantir des emplois de qualité et des salaires plus élevés, tels doivent être pour la CES les fondements de ce contrat. Ce dernier ne doit pas uniquement s'établir au niveau européen mais à l'échelle mondiale car les enjeux sont internationaux : défense, sécurité, migration ».

• « Social dialogue is a bit frozen »

Le dialogue social européen s'est essouffé ces dernières années sous l'effet de la crise économique et des politiques d'austérité qui en ont résulté. « Sa gestion, par les États membres, sous la forme d'accords intergouvernementaux, transposés dans le « two-pack » et le « six-pack », a impacté négativement le dialogue social européen traditionnel. Le centre décisionnel s'est déplacé vers les États membres et la Banque centrale ; la Commission européenne s'est cantonnée à l'exécution des décisions prises. En conséquence, les négociations ont été interrompues depuis plus de cinq ans et le dialogue social s'est trouvé dans une impasse : nous n'avons plus d'interlocuteurs ».

D'autant plus que les employeurs s'asseyaient difficilement autour de la table des négociations, leur rôle vis-à-vis des institutions s'apparentant davantage à celui d'un lobby. « BusinessEurope rencontre d'énormes difficultés pour obtenir un mandat de la part de ses affiliés afin d'ouvrir une négociation. Durant le mandat de Barroso, la CES était exclue des négociations, maintenant nous en sommes partie prenante. Mais, cette situation ne convient pas, cela doit changer ». Car, un dialogue social réussi requiert deux ingrédients : une capacité à négocier et une volonté des partenaires sociaux.

• « How to revitalize social dialogue? »

« La résorption de la crise économique ces trois dernières années constitue une opportunité pour le Parlement européen et la Commission européenne pour retrouver leur rôle politique et institutionnel ». L'investissement de la Commission conditionne la vitalité du dialogue social. Il lui incombe d'inclure les partenaires sociaux à toutes les étapes du processus législatif par le biais de la consultation. Et l'inscription à l'agenda social de différentes initiatives contraint ces derniers à ouvrir des négociations. « La Commission souhaite que les partenaires sociaux jouent un rôle proactif dans les réformes. C'est pour cela qu'il faudrait introduire une nouvelle dimension pour le dialogue social : la dimension temps ». Effectivement, en 2015, le président de la Commission Jean-Claude Juncker a lancé une vaste initiative pour relancer le dialogue social. Dénommée « un nouvel élan pour le dialogue social », cette conférence avec les partenaires sociaux les a confortés dans leur rôle : « ce sont les partenaires sociaux qui sont en charge du dialogue social ; il n'y pas de tripartisme si le bipartisme ne fonctionne pas ». La volonté des partenaires sociaux pour redynamiser le dialogue social européen s'affirme.

Dans ce contexte, le 6 février 2019, les partenaires sociaux (CES, BusinessEurope, SMEUnited & CEEP) ont adopté leur programme de travail autonome pour la période 2019-2021 avec six priorités⁴. Cette feuille de route vise à renforcer le dialogue social non seulement au niveau européen mais aussi à l'échelon national. « L'Union européenne a progressé car les gouvernements ont accepté de transférer une partie de leur souveraineté ; en l'absence de dévolution de pouvoir des syndicats nationaux au niveau européen, le poids des partenaires sociaux européens dans le processus décisionnel demeurera faible ». Ce programme ambitionne de renforcer le rôle et l'influence des partenaires sociaux nationaux dans le Semestre européen en faveur d'une relance de la négociation collective.

• « Collective bargaining as an essential tool of economic and social democracy »

Il faut rétablir un cercle vertueux. Affirmer le pouvoir des partenaires sociaux au niveau européen pour convaincre les syndicats nationaux de s'engager dans le dialogue social européen. Cette crédibilité s'assoie sur la conclusion de davantage d'accords contraignants en lieu et place des protocoles ainsi qu'une capacité d'influence dans la transposition de directives.

**« Il n'y pas de tripartisme
si le bipartisme
ne fonctionne pas. »**

**« La négociation collective
est puissante et représentative
si elle dispose d'un cadre juridique. »**

Cela paraît indissociable d'un renforcement des syndicats au niveau national. « La diminution du nombre d'adhérents a un impact direct sur le pouvoir d'influence de la CES ». La question de l'amélioration de la densité syndicale est un sujet abordé par la CES pour laquelle la solution réside notamment dans la négociation collective. « Nous ne pouvons pas forcer les individus à se syndiquer si nous ne sommes pas en capacité de répondre à leurs besoins. C'est pourquoi, nous insistons sur la nécessité de renforcer la négociation collective ». La vitalité de cette négociation collective en Europe est néanmoins disparate : « Le dialogue social fonctionne dans des pays du nord et du centre de l'Europe, contrairement en France, en Italie ou encore en Grèce. Dans certains des États membres, la négociation est démantelée ; dans d'autres, elle n'existe pas ». La négociation collective « est puissante et représentative si elle dispose d'un cadre juridique reconnaissant le rôle des partenaires sociaux ; or, ce cadre n'existe pas au niveau européen ».

• « A fairer Europe for workers »

Levier de syndicalisation, la négociation collective constitue également un rempart contre les inégalités et une condition préalable voire consubstantielle à la cohésion sociale. Le dialogue social doit contribuer à établir des marchés du travail justes, responsables et efficaces et les partenaires sociaux ont le devoir d'accompagner leurs processus de transformation au bénéfice d'un progrès économique et social. C'est dans ce contexte que s'inscrit la négociation sur le travail à l'ère du numérique récemment lancée avec les trois organisations patronales. L'accent est mis sur les compétences, la reconnaissance du statut des travailleurs ayant un contrat précaire ou non-standardisé avec l'objectif de leur garantir une protection sociale ainsi que le droit de s'affilier à un syndicat.

Le renforcement de la densité syndicale se place au cœur des réflexions menées lors du congrès de la CES en mai 2019 tout comme la consolidation du modèle social européen. C'est pourquoi, de multiples défis sont mis en débat : égalité, mobilité, migration, transition numérique et changement climatique, enjeu démographique, avenir de la démocratie. Et la CES établit trois grandes priorités : une démocratie et une justice sociale, une transition juste, un dispositif de normes sociales ambitieuses, d'ores et déjà amorcé par les principes du socle européen des droits sociaux.

4. Digital, amélioration des performances du marché du travail et des systèmes sociaux, compétences, traitement des aspects psycho-sociaux et des risques sur le lieu de travail, renforcement des capacités pour un dialogue social renforcé, économie circulaire.



ENTRETIENS AVEC LES PARTENAIRES SOCIAUX

4^e QUESTION

**Quelle vision du
dialogue social
européen ?
De quelle façon
y contribuer ?**

ALAIN GRISET

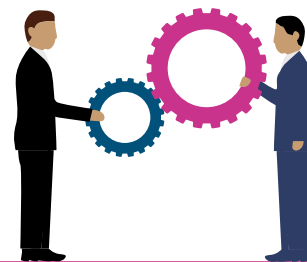
Président,
U2P

Intégrer les entreprises de proximité dans le projet européen.

Le Livre blanc de l'U2P sera envoyé à l'ensemble des partis politiques présentant une liste aux élections européennes, ainsi qu'aux représentants des institutions européennes et françaises.

La législation européenne, en particulier l'élaboration du socle européen des droits sociaux, doit, autant qu'il est possible, être le fruit du dialogue social européen. L'adaptation de la réglementation aux besoins des TPE-PME ne pourra être obtenue que par l'implication active des organisations professionnelles représentant celles-ci. La Commission européenne s'est trop souvent emparée, ces dernières années, de sujets sur lesquels il revenait aux partenaires sociaux de trouver un accord.

L'U2P attend de la nouvelle mandature une prise en compte claire et sans réserve des spécificités des très petites entreprises dans toute la législation européenne, que ce soit dans la politique sociale, l'équilibre de la concurrence mais aussi dans les nouveaux défis tels que la transformation numérique.



CHRISTOPHE LEFÈVRE

Secrétaire national confédéral
Europe & International,
CFE-CGC

Dialogue social européen : nous ne devons pas nous contenter d'une volonté politique mais se mobiliser pour des actions concrètes.

L'articulation entre la confédération et l'échelle européenne s'opère à différents niveaux. Autant d'occasions de faire valoir nos priorités. Deux fois par an, la CFE-CGC est consultée par la Commission européenne au sujet du programme national de réforme, qui s'inscrit dans le cadre du Semestre européen. Un deuxième point de contact s'incarne dans le comité de dialogue social européen et international piloté par le Ministère du travail. Nous sommes consultés en amont des conseils « Emploi, politique sociale, santé et consommateurs » dits EPSCO qui réunissent les ministres chargés de l'emploi, des affaires sociales, de la santé et de la protection des consommateurs de tous les États membres. Nous disposons d'un troisième point d'entrée via le Comité économique et social européen (CESE) dans lequel nous sommes très investis. Dans cette structure, la Commission européenne consulte la CFE-CGC sur tout projet de création ou révision de directive ou règlement, avant transmission, avec un avis structuré voté en plénière, au Parlement européen. À noter que si le CESE émet une demande de modification, non prise en compte par la Commission, un avis sur le projet de texte est transmis au Parlement européen qui légifère ayant connaissance de notre position. La CFE-CGC a également des moyens d'influence au niveau sectoriel européen. Être engagé au sein de comités de dialogue social sectoriels permet d'avoir des points d'inflexion car ces derniers sont régulièrement consultés par la Commission. La CFE-CGC participe ainsi via ses fédérations sectorielles européennes au Forum de Liaison du Sectoriel Européen (DG Emploi) qui permet l'échange de bonnes pratiques, utiles pour tous les secteurs d'activité. Enfin, la CFE-CGC est affiliée à la Confédération européenne des cadres (CEC), partenaire social interprofessionnel européen et donc partie prenante du dialogue social européen. Il existe d'ailleurs depuis 20 ans un protocole de reconnaissance mutuelle avec Eurocadres qui invite la CEC à prendre part aux négociations obligatoires.

En matière de dialogue social, la Commission européenne ne remplit pas pleinement son rôle pourtant prévu par le TFUE⁵. À titre d'exemple, le comité de dialogue social sectoriel européen de la coiffure avait édité des normes pour le bien-être de ses travailleurs. De par le Traité, la Commission aurait dû directement transposer en législation l'accord négocié. Mais elle n'en a rien fait et son refus n'a pas été motivé. De plus, l'institution ne s'attaque pas de façon rigoureuse à la relance de la consommation en favorisant au contraire systématiquement des mesures d'austérité. Nous ne pouvons que déplorer ce manque de réponses aux problématiques de chômage et de paupérisation de la société.

Pour relativiser ces propos, par la proclamation du socle européen des droits sociaux, Jean-Claude Juncker a donné des signaux positifs pour l'Europe sociale. Mais vigilance est de mise : ce pilier n'est pas un programme de travail mais fait état de thématiques sur lesquelles agir. Nous espérons de la prochaine mandature la mise en place d'un agenda social compétitif et d'un budget spécifique adéquat pour sa pleine réalisation.

5. Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne

MOHAMED LOUNAS

Conseiller Europe
et Questions économiques internationales,
CGT

L'Europe est vécue comme un facteur de régression sociale.

Il n'est pas simple de tirer le bilan du mandat écoulé. Si des positions ont été prises par la CES sur différents sujets comme le travail détaché, l'égalité entre les femmes et les hommes... il n'en demeure pas moins que pour nous, son action reste en-deçà de nos attentes. Adhérent, nous sommes à la fois partie prenante et critique sur son côté très institutionnalisé. Son agenda social est celui de la Commission européenne. Il ne prend pas en compte nos thématiques prioritaires. Avec d'autres syndicats européens, nous détectons des sujets à traiter, nous en faisons part à la CES, qui peine à les relayer auprès de la Commission pour leur inscription à l'agenda social.

Notre dialogue social européen s'effectue ainsi avec la CES mais également de manière bilatérale. Nous entretenons un véritable dialogue avec nos voisins européens. Nous œuvrons avec nos homologues italiens, espagnols, belges ou encore autrichiens. Par exemple, avec l'Espagne, nous menons des actions communes sur le travail saisonnier, dans une logique de démarche solidaire et pour l'acquisition de droits pour tous.

Un autre sujet de préoccupation est l'Autorité européenne du travail. Nous portons un regard attentif sur ce que sera son contenu et son effectivité dépendra de la manière dont les acteurs s'en saisiront. Nous souhaitons qu'elle ouvre une démarche engageante, qu'elle puisse être une instance de discussion, un espace de négociation entre partenaires sociaux et qu'elle soit en capacité d'émettre des avis, en amont des projets de directives. Émanation des instances existantes, nous espérons qu'elle puisse pallier les lacunes de dialogue social et nous permettre d'arrêter des positions pour pouvoir influencer de manière plus efficace à la CES. Le dialogue s'apparente davantage aujourd'hui à une recherche de consensus où les divergences ne sont pas suffisamment écoutées.

Nous rejetons le lobbying au profit d'un véritable dialogue au service d'une Europe sociale concrète. Nous y croyons. Le tableau n'est d'ailleurs pas totalement noir. La proclamation du socle européen des droits sociaux a envoyé un signal positif. Des dispositions comme celles sur le congé parental constituent une avancée. Nous sommes favorables au projet d'Erasmus de l'apprentissage... mais, il reste beaucoup de chemin à parcourir pour faire de l'Europe non seulement une construction économique mais aussi et surtout une zone d'harmonie sociale. L'Europe est encore trop considérée dans le monde du travail comme un facteur de régression sociale.

ALBAN MAGGIAR

Vice-Président de la Commission internationale,
Délégué aux Affaires européennes,
CPME

Le dialogue social est consubstantiel à la PME et constitue une condition d'avenir.

La CPME dispose d'un service européen et international, qui bénéficie de la présence de deux permanentes à Bruxelles, au plus près des institutions européennes. Nous avons choisi de localiser notre antenne dans le même immeuble que SMEUnited, qui nous représente au sein du dialogue social européen.

Les positions défendues par SMEUnited sont préparées au sein de la commission « affaires sociales » dont la CPME est membre. Nous avons pris part récemment aux échanges sur la préparation du programme de travail 2019-2021 du dialogue social européen qui s'articule autour de six priorités. La CPME sera particulièrement vigilante au volet « transition numérique » qui prévoit la négociation d'un accord-cadre autonome.

Nous développons également de multiples échanges bilatéraux avec nos homologues européens. Les contacts directs avec nos partenaires européens nous permettent notamment, de rechercher une position sinon commune, *a minima* partagée. Ces discussions nous permettent de prendre en compte les préoccupations de nos voisins et peuvent nous conduire à réorienter ou compléter nos positions. Nos approches diffèrent compte-tenu de l'environnement de nos propres PME. Par exemple, en Italie, l'accent est mis essentiellement sur l'artisan seul contrairement en France où la moyenne des PME adhérentes à la CPME s'élève à 23 salariés. Il en ressort le plus souvent que nous sommes confrontés aux mêmes enjeux : numérique, développement durable, dumping social et fiscal.

Avec SMEUnited, nous portons une volonté de dialogue social au niveau européen qui nous paraît consubstantiel à une PME. Ces échanges trouvent une traduction effective à travers des notes de position. Nous invitons la nouvelle mandature de la Commission européenne à prendre en compte les besoins des PME dans toute élaboration de textes européens. Il s'agit d'intégrer la notion de PME en tenant compte de leur diversité de type (artisanat, petites et moyennes entreprises, professions libérales, etc.), de secteur et de place dans la chaîne de valeur pour une législation européenne adaptée.

YVAN RICORDEAU

Secrétaire national en charge
des questions Internationales, Europe et Outre-Mer,
CFDT

La question européenne est dans notre matrice.

En tant que Secrétaire national, je pilote les questions européennes au sein de la commission exécutive de la CFDT en lien, au niveau de la confédération, avec un service Europe & International avec trois responsabilités : établir des relations bilatérales avec l'ensemble des pays européens, assurer un suivi des dossiers au niveau européen (CE européen, protection sociale), faire le lien avec les organisations CFDT internes (régions & fédérations professionnelles).

En tant qu'organisation affiliée à la CES, la CFDT est membre du comité exécutif et, de fait, assiste à ses réunions, tous les trois mois. Un accord entre les organisations syndicales françaises a été conclu pour participer au comité de direction, à tour de rôle, chaque année. Cette année, la CFDT est titulaire. Au sein de la CES, la CFDT contribue presque à l'intégralité des travaux avec une présence dans douze comités, chacun traitant d'une thématique spécifique : systèmes de protection sociale, circulation des travailleurs...

Par cet engagement, nous avons un pouvoir d'influence et sommes en capacité de suivre les discussions en lien avec les institutions européennes : la Commission, le Parlement et le Conseil de l'Europe. Nous travaillons sur des positions, arrêtées au sein du conseil exécutif, et nous les transmettons aux institutions pour prise en compte dans les textes législatifs.

Pour la prochaine mandature, nous formulons l'attente que les questions sociales figurent à l'agenda de la Commission. L'enjeu consiste à débloquent le dialogue social au niveau européen. Il n'est pas aussi dynamique que ce qu'il pourrait être, ni ce qu'il a été par le passé, même s'il faut reconnaître qu'il est davantage présent que sous la mandature de José Manuel Durão Barroso. Nous souhaitons renforcer également le dialogue social dans les secteurs et les fédérations professionnelles.

Notre dialogue social européen passe aussi par des contacts bilatéraux, en dehors de la CES, avec d'autres pays et organisations syndicales dans pratiquement tous les États européens.

Ainsi, pour traiter nos dossiers nationaux, nous prenons l'habitude d'étudier les pratiques en place chez nos voisins. Par exemple, dans le cadre de la concertation des réformes des retraites, nous nous sommes rendus en Suède, l'automne dernier, afin de connaître leur système.

Par ailleurs, nous sommes en contact avec les ambassades qui nous sollicitent afin de recevoir leurs invités - employeurs, parlementaires européens - avec lesquels nous instaurons un temps d'échanges aussi bien sur nos pratiques respectives de dialogue social que sur les réformes françaises vues par les organisations syndicales.

JOSEPH THOUVENEL

Vice-Président confédéral,
CFTC

L'Europe comme une évidence.

Notre dialogue au niveau européen s'effectue majoritairement au sein de l'EZA. Au même titre que l'ETUI, l'EZA est reconnu par la Commission européenne pour la formation des travailleurs.

Le réseau n'est pas un interlocuteur direct du dialogue social européen mais, en son sein, nous nous fabriquons notre dialogue social. Centre de formation, l'EZA se révèle être un véritable espace de réflexion pour déboucher sur des actions concrètes en faveur de l'Europe sociale. Au travers de nos différents programmes de formation, nous construisons l'Europe du futur, en lien avec nos homologues européens.

Pour promouvoir nos positions au niveau européen, nous favorisons la recherche d'une stratégie commune avec nos homologues au sein d'EZA. Ce processus permet davantage d'efficacité pour ensuite présenter et traiter les sujets à la CES. De plus, d'autres organisations européennes entretiennent des liens étroits avec leurs députés – ce qui n'est d'ailleurs pas forcément le cas en France. Ces contacts permettent des ouvertures avec un bon nombre de parlementaires européens pour faire avancer les sujets sociaux.

Jean-Claude Juncker est un ancien syndicaliste d'une organisation luxembourgeoise qui fait partie de l'EZA. Si la CFTC juge le dialogue social européen insuffisant, nous notons une amélioration par rapport à celui mené sous José Manuel Durão Barroso. Nous souhaitons que la nouvelle Commission soit en capacité d'engager un dialogue de façon tripartite - organisations syndicales, organisations patronales et Commission européenne - sur des sujets précis avec un calendrier établi pour aboutir à des accords concrets et décisifs pour notre avenir commun.

ÉMILIE TRIGO

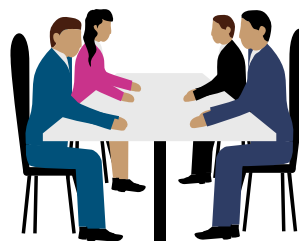
Secrétaire nationale Europe, International,
Jeunes, Droits et Libertés,
UNSA

Pour une Europe plus juste, des négociations collectives plus fortes et répandues.

Pour parvenir à une Europe plus juste, il est indispensable que des négociations collectives entre syndicats et employeurs, plus fortes et plus répandues aient lieu, et que le dialogue social et la participation des travailleuses et travailleurs dans tous les pays européens soient rendus possibles.

Le rôle de la CES est indéniable dans la mise en place d'un nouveau Plan d'investissement, dans la prise de nouvelles initiatives législatives pour de meilleures conditions de travail, dans la révision de la directive sur le détachement des travailleurs par exemple, mais ces changements, aussi importants soient-ils, ne sont pas suffisants et l'Union européenne doit aller beaucoup plus loin.

Ce dialogue social européen, avec la Confédération européenne des syndicats, mais aussi avec les différentes fédérations européennes sectorielles, doit aboutir à un nouveau « contrat social » offrant à tous les citoyens une société plus juste, équitable et solidaire, avec de véritables opportunités pour toutes et tous.



ANNE VAUCHEZ

Directrice des Affaires sociales
internationales et européennes,
MEDEF

La dimension sociale est presque à égalité avec des politiques économiques.

Le MEDEF est membre de BusinessEurope et participe aux réunions du comité de dialogue social européen parmi une délégation d'autres organisations patronales.

D'une certaine façon, nous pouvons parler de relance du dialogue social européen qui s'est traduit par l'élaboration du programme de travail des partenaires sociaux pour la période 2019-2021 avec six priorités. Nous allons ouvrir des négociations en vue d'aboutir à un possible accord autonome sur l'impact de la digitalisation dans le monde du travail ; un premier séminaire exploratoire a eu lieu en mars sur ce sujet. Une autre priorité du programme porte sur l'amélioration des marchés du travail et des systèmes sociaux, avec des défis communs à tous les pays comme le vieillissement de la population, les NEETS...

Les partenaires sociaux n'ont pas pour autant cessé leurs travaux ces dernières années ; le précédent programme de travail 2015-2017, n'a pas été renouvelé tout de suite - d'un commun accord - car de nombreuses propositions législatives étaient en cours de discussion (directive vie privée-vie professionnelle, directive sur les salariés détachés...). Après la proclamation des droits sociaux européens de Göteborg en novembre 2017, ont été lancés le projet de règlement de l'Autorité européenne du travail et la directive sur les conditions de travail transparentes et prévisibles.

Enfin, il faut aussi compter avec le dialogue social sectoriel européen auquel le MEDEF ne participe pas directement. Cependant, nous allons nous coordonner davantage avec les fédérations sectorielles françaises affiliées aux organisations sectorielles européennes sur les sujets de négociation que nous engageons et qui ont parfois déjà été discutés par certains secteurs. BusinessEurope se coordonne également avec les fédérations sectorielles européennes car nous avons de plus en plus de sujets communs.

Le dialogue au niveau européen passe aussi par des rencontres bilatérales au niveau national, souvent avec l'Allemagne et l'Italie, ou d'autres pays, à l'initiative des gouvernements ; le MEDEF organise également des réunions entre organisations patronales, comme avec Confindustria à Versailles début mars 2019.

YVES VEYRIER

Secrétaire général,
FO

Pour une Europe du progrès social.

FO a fait connaître sa contribution pour l'élaboration des deux derniers programmes autonomes du dialogue social européen, qui se donnaient pour objectif la conclusion d'un accord autonome avec les employeurs dans un contexte tendu, où ces derniers sont particulièrement frileux à s'engager dans une négociation avec la CES et plus généralement hostiles à un approfondissement de la législation sociale européenne.

Le patronat fait régulièrement valoir sa différence de conception du dialogue social européen qu'il considère comme un lieu d'échange pour établir des messages communs visant à influencer les politiques européennes, là où FO avec la CES le considère comme un espace de négociation d'accords pour construire de nouveaux droits pour les salariés.

La mise en œuvre du prochain programme de travail qui comporte la négociation future d'un accord-cadre sur les conséquences de la digitalisation sera déterminante pour l'avenir du dialogue social européen.

L'attitude de la future Commission sera également surveillée. En effet, la dynamique du dialogue social a été affaiblie du fait de la crise mais aussi d'un moindre engagement de la Commission et de l'attitude peu constructive de la part des employeurs, toujours plus réticents à conclure des textes contraignants. Pour FO, il est temps de se demander si le dialogue social européen ne doit pas changer d'outils ou de format pour être plus efficace davantage dynamique et concret pour les travailleurs.



Ce qu'il faut retenir.

e Le dialogue social européen est jugé très institutionnalisé, voire assimilé à du lobbying. Les organisations espèrent de la nouvelle mandature une mise en place concertée, de manière tripartite (partenaires sociaux européens avec la Commission européenne), d'un réel agenda social avec des thèmes et un calendrier précis.

e La participation des organisations au dialogue social européen passe en premier lieu par une affiliation et/ou une contribution aux travaux de leur représentant européen (BusinessEurope, CEC, CEEP, CES, SMEUnited). Certaines organisations s'engagent également dans les comités de dialogue social sectoriel.

e Le dialogue s'exerce aussi en bilatéral avec leurs homologues d'autres pays selon plusieurs objectifs : pour rechercher une position partagée, voire commune à porter au niveau européen, pour gérer des problématiques transfrontalières ou pour échange de pratiques en vue de traiter des réformes nationales. Ce dialogue bilatéral permet de prendre davantage en compte des spécificités, des TPE-PME notamment.

e Les organisations sont consultées, plutôt sur des sujets nationaux, par des instances européennes telles que la Commission ou le CESE mais pas (ou peu) par le Parlement européen.

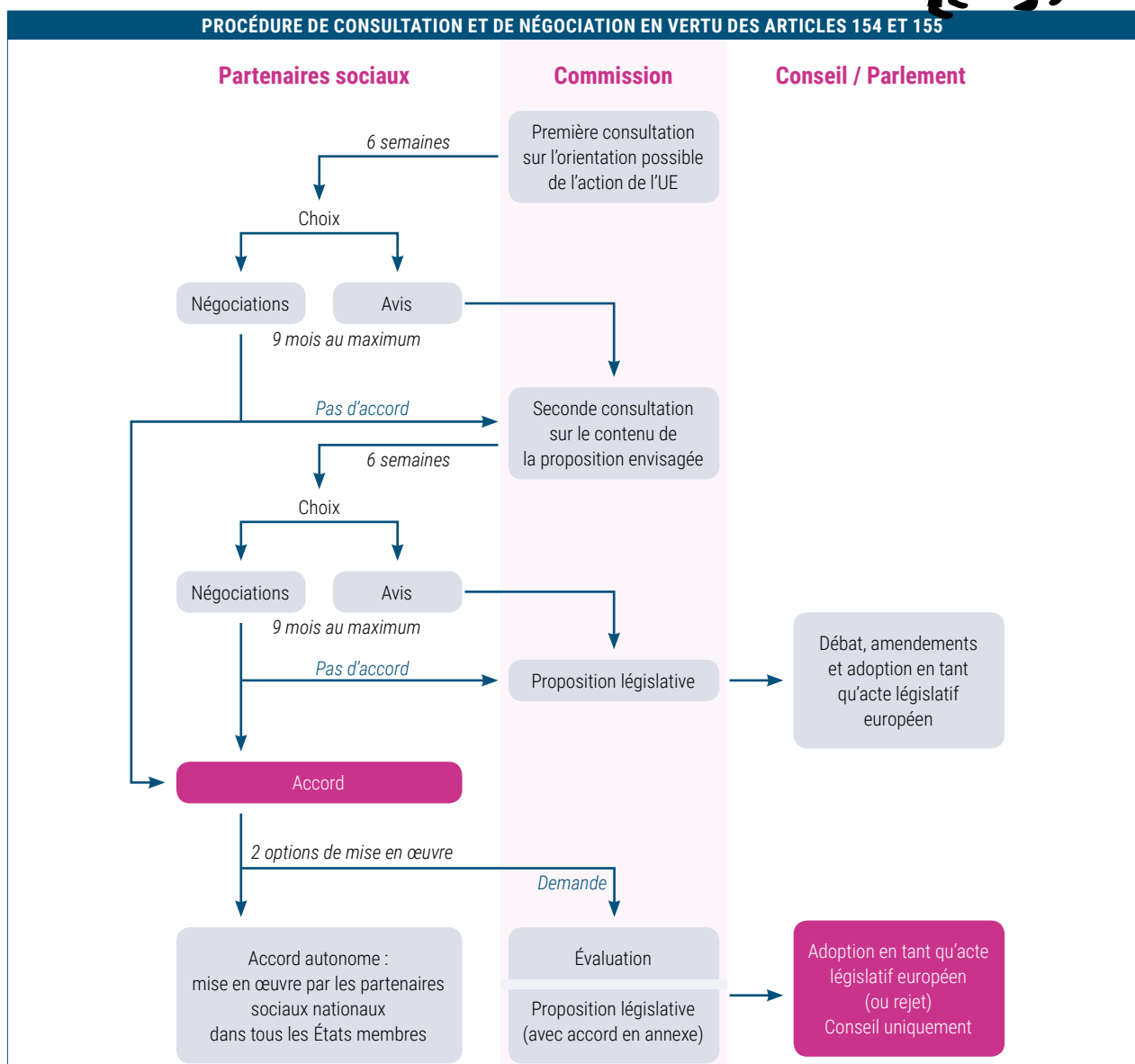
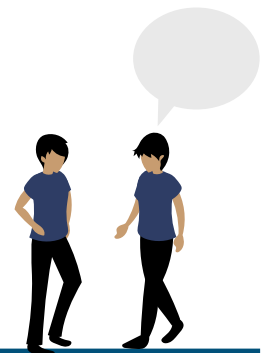
e Certains expriment des attentes fortes vis-à-vis de l'Autorité européenne du travail (AET) en tant qu'espace de discussion entre partenaires sociaux, en capacité d'émettre des avis, en amont des projets de directives. L'AET doit surtout faciliter les mobilités des travailleurs avec un accompagnement concret.

Dialogue social européen : de quoi parle-t-on ?

DÉFINITION

Le dialogue social européen désigne les discussions, consultations, négociations et actions communes entreprises par les organisations représentant les partenaires sociaux, employeurs et salariés. Encadré par les articles 152, 154 et 155 du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE), il peut prendre deux formes :

- **Dialogue tripartite** : avec les institutions européennes ;
- **Dialogue bipartite** : entre organisations syndicales et employeurs européens. Il se déroule au niveau interprofessionnel et au niveau sectoriel.





ACTEURS

Les organisations patronales européennes

- **BusinessEurope** : confédération des entreprises européennes
- **CEEP** : centre européen des entreprises à participation publique et des entreprises d'intérêt économique général
- **SMEUnited** : union européenne de l'artisanat et des petites et moyennes entreprises

Les organisations syndicales interprofessionnelles

- **CES** : confédération européenne des syndicats
- **Eurocadres**
- **CEC** : confédération européenne des cadres

Au niveau sectoriel, 44 comités réunissant près de 80 organisations européennes.

DATES CLÉS

- **1961** : Charte sociale européenne.
- **1985** : accords de Val Duchesse. Les partenaires sociaux définissent les modalités d'un dialogue social européen.
- **1989** : adoption de la Charte communautaire des droits sociaux fondamentaux des travailleurs.
- **1991** : accords entre partenaires sociaux définissant leur rôle dans le dialogue social européen (obligation de la Commission européenne de les consulter sur les questions sociales, proclamation de leur autonomie).
- **1993** : protocole social annexé au traité de Maastricht.
- **1997** : traité d'Amsterdam, qui intègre le protocole social.
- **1998** : institution des comités de dialogue social sectoriels.
- **2000** : stratégie de Lisbonne qui implique une participation active des partenaires sociaux.
- **2002** : adoption par les partenaires sociaux de leur premier programme de travail pluriannuel pour la période 2003-2005.
- **2015** : conférence avec les partenaires sociaux « Un nouvel élan pour le dialogue social ».
- **2017** : socle européen des droits sociaux.

QUELS RÉSULTATS ?

Accords-cadres mis en œuvre par une directive

- Congé parental (1996), révisé en 2009.
- Travail à temps partiel (1997)
- Contrats de travail à durée déterminée (1999)

Accords-cadres autonomes mis en œuvre par les partenaires sociaux

- Télétravail (2002)
- Stress lié au travail (2004)
- Harcèlement et violence au travail (2007)
- Marchés du travail inclusifs (2010)

Près de 900 accords sectoriels : limitation du temps de travail dans différents secteurs de transport, mise en œuvre de la convention du travail maritime, prévention des blessures par objets tranchants dans le secteur hospitalier et des soins de santé.



Sources :

Le dialogue social européen, cycle de conférences 2013-2015, Europe & Société.

Un nouveau départ pour le dialogue social, Commission européenne, 2016.

Qu'est-ce que le dialogue social européen ? Toute l'Europe, juin 2017.

Le dialogue sectoriel, visage encourageant de la concertation sociale dans l'UE, Euractiv, février 2018.

Remerciements.

Réalités du dialogue social remercie vivement les personnalités suivantes d'être intervenues dans le cadre du cycle de conférences « Élections européennes : quelle Europe sociale voulons-nous ? », organisé en partenariat avec Confrontations Europe :

- Pierre GATTAZ, Président de BusinessEurope
- Carole GRANDJEAN, Députée LREM de la 1^{re} circonscription de Meurthe-et-Moselle, membre des commissions des affaires européennes & sociales de l'Assemblée nationale, co-rapporteuse de l'avis parlementaire sur le socle européen des droits sociaux
- Luca VISENTINI, Secrétaire général de la Confédération européenne des syndicats (CES)

Nos remerciements les plus chaleureux s'adressent également aux responsables des organisations syndicales d'employeurs et de salariés qui ont pris le temps nécessaire pour une interview :

- Alain GRISET, Président, U2P
- Christophe LEFÈVRE, Secrétaire national confédéral Europe & International, CFE-CGC
- Mohamed LOUNAS, Conseiller Europe et Questions économiques internationales, CGT
- Alban MAGGIAR, Vice-Président de la Commission internationale, Délégué aux Affaires européennes, CPME
- Yvan RICORDEAU, Secrétaire national en charge des questions Internationales, Europe et Outre-Mer, CFDT
- Joseph THOUVENEL, Vice-Président confédéral, CFTC
- Émilie TRIGO, Secrétaire nationale Europe, International, Jeunes, Droits et Libertés, UNSA
- Anne VAUCHEZ, Directrice des Affaires sociales internationales et européennes, MEDEF
- Yves VEYRIER, Secrétaire général, FO

Ce livret bénéficie du soutien d'adhérents engagés, à nos côtés, en faveur d'une Europe sociale forte et dynamique.



Réalités du dialogue social

219 bd Saint-Germain - 75007 Paris

+33 (0)1 40 64 72 00

www.rds.asso.fr

